



Association loi 1901 agréée
Arrêté préfectoral 970572
Créée en janvier 1973

*A Mesdames et Messieurs les candidats
à l'élection départementale des 22 et 29 mars 2015*

Madame, Monsieur,

L'Association de Sauvegarde de l'Environnement d'Orsay se préoccupe des conséquences qu'aura l'aménagement du plateau de Saclay sur la préservation du cadre de vie des Orcéens.

Le conseil départemental a des compétences en matière de transports en commun, de voirie et d'environnement, autant d'enjeux pour l'avenir de notre ville.

Vous êtes candidat aux élections départementales pour le Canton Palaiseau Orsay Igny.

C'est pourquoi nous souhaitons connaître votre point de vue sur les questions suivantes, que nous estimons importantes.

Nous vous envoyons donc le questionnaire ci-joint et nous vous demandons de bien vouloir nous le retourner pour le 15 mars au plus tard pour nous permettre de diffuser les réponses (ou non-réponses) avant le scrutin. Après avoir rempli ce fichier PDF, vous pouvez soit l'imprimer et le signer pour nous l'envoyer à l'adresse postale de l'ASEOR, soit l'enregistrer en PDF pour nous l'envoyer par courriel à aseor@wanadoo.fr.

En vous remerciant pour votre participation à cette enquête pré-électorale, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Lionel Champetier.
Président de l'ASEOR

Élection Départementale du 22 et 29 mars 2015

Nom des candidats :

1- Le conseil départemental soutient la politique de l'eau à hauteur de 6 500 000 €/an (sécurisation de l'eau potable, protection des cours d'eau, fiabilisation des réseaux d'assainissement...). L'urbanisation du plateau de Saclay entraîne des conséquences néfastes pour les habitants du Guichet, notamment en matière de ruissellements, car la gestion des cours d'eau dans leur état actuel, comme la rigole de Corbeville non encore raccordée, n'a pas été suffisamment prise en compte. L'état actuel du réseau hydraulique ne fonctionne déjà pas correctement, y raccorder d'autres écoulements serait critique.

Comment comptez-vous y remédier ?

2- L'urbanisation du plateau de Saclay va également accroître fortement les circulations à ses abords. Il est à prévoir que le quartier du Guichet soit encore plus congestionné par le trafic automobile qui découlera des liaisons plateau-vallée. Le conseil départemental participe au financement des lignes de transport en commun devant relier les vallées au plateau. Celles existantes sont d'ores et déjà saturées. *Que comptez-vous faire pour limiter les nuisances sur Orsay ?*

3- La ligne N° 18 prévue à partir de 2023, non justifiée économiquement actuellement, ne répond pas aux besoins locaux et de plus arrivera trop tard pour régler les problèmes de circulation. Beaucoup d'usagers réclament en majorité un réseau maillé Nord-Sud articulé sur les RER B et C existants (mais dont l'amélioration est prioritaire). *Etes-vous d'accord avec ce point de vue ?*

4- Le Contrat de Développement Territorial pour l'aménagement du plateau de Saclay prévoit la création de deux lignes supplémentaires de Transport en Commun en Site Propre, l'une reliant Massy aux Ulis, l'autre reliant les Ulis à Vélizy. Le conseil départemental est partenaire de ces projets. *Comment pensez-vous que cela affectera la desserte d'Orsay et son environnement, et comment agirez-vous sur ces dossiers ?*

5- Nous contestons l'idée du doublement de la RD 36 en Essonne, car ses deux extrémités sont saturées et cela ne résoudra pas les problèmes de liaison nord Sud, comme certains le croient. Par contre, les points noirs actuels pourraient être supprimés rapidement grâce à des giratoires et mini-tunnels. *Etes-vous d'accord avec ce point de vue ?*

6- Le conseil départemental gère le Schéma Directeur des circulations douces. Les cheminements piétons et cyclistes sont notoirement insuffisants et manquent de cohérence sur Orsay, en particulier ceux liant la gare du Guichet et le plateau. *Que comptez-vous faire pour les développer ?*

Le mars 2015

signature des candidats :